



Liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (Article 961.4 du *Code municipal*)

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

Nom du cocontractant	Objet du contrat	Montant de la contrepartie